

123 VENTURE

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 418.628,67 Euros
Siège social : 41, boulevard des Capucines - 75002 PARIS
RCS PARIS 432 510 345

627

0215 13112

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 16 OCTOBRE 2003

Certifié conforme à l'original
G. Y.

L'an deux mille trois
le 16 octobre
A 9 heures 30

Les actionnaires de la société 123 Venture (ci-après « la Société ») se sont réunis au siège social sur convocation du Directoire.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par tous les actionnaires en séance.

Monsieur Olivier GOY prend la présidence de l'Assemblée en l'absence de Monsieur Julien VAUTEL.

Monsieur Richard ALLANIC et Monsieur Xavier ANTHONIOZ actionnaires disposant du plus grand nombre de voix et acceptants, sont appelés à remplir les fonctions de scrutateurs.

Madame Nicole MOLINAS est désigné par le bureau ainsi composé comme secrétaire.

Le Président constate, d'après la feuille de présence certifiée valable par les membres du Bureau, que les actionnaires possédant 31.352.572 actions sur les 41.862.867 actions composant le capital social sont présents ou représentés et que l'Assemblée, réunissant plus du quart du capital social est alors déclarée régulièrement constituée et apte à délibérer valablement.

Le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- la lettre de convocation et les récépissés postaux,
- un exemplaire des statuts,

Q
A
27

- la feuille de présence,
- les pouvoirs des actionnaires représentés
- le rapport du Directoire
- les observations du Conseil de Surveillance
- le texte des résolutions

Puis le Président déclare que tous les documents dont la loi prescrit la communication ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social depuis le jour de la convocation, ce qui est reconnu exact par tous les actionnaires présents, tant en leur nom que comme mandataires.

Il rappelle l'ordre du jour de l'assemblée :

PREMIERE RESOLUTION

Nomination d'un nouveau membre du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale Ordinaire,

après avoir entendu la lecture du Rapport du Directoire et des observations du Conseil de surveillance,

- * **décide** de nommer, en qualité de nouveau membre du Conseil de Surveillance pour une durée qui expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2006 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005 :

Monsieur Gilles LAPORTE
de nationalité française

Monsieur Gilles LAPORTE a déclaré par avance accepter ces fonctions si elles venaient à lui être confiées, et remplir toutes les conditions requises pour les exercer.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire

- * **donne** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

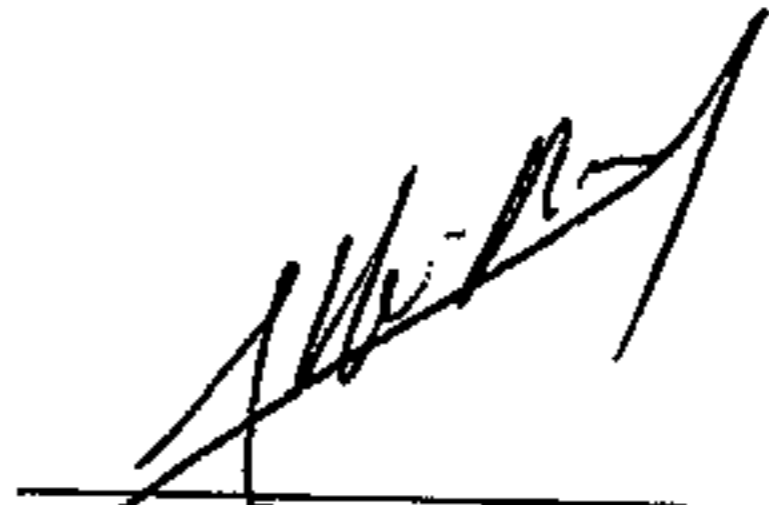
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

* *
*

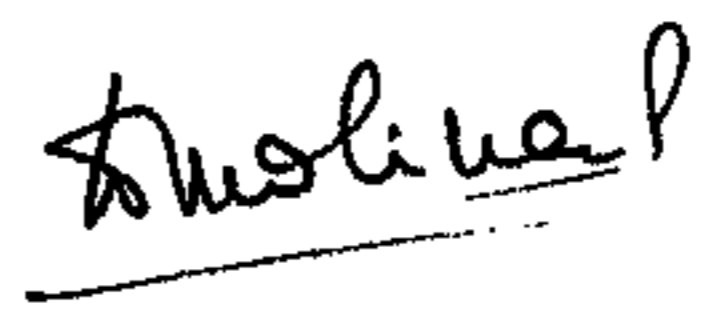
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture a été signé par les membres du Bureau.


Le Président
M Olivier GOY.


Un scrutateur
M. Richard ALLANIC


Un scrutateur
M. Xavier ANTHONIOZ


Le Secrétaire
Mme Nicole MOLINAS

Bon pour acceptation des fonctions de membre du conseil de surveillance


Le nouveau membre du Conseil de Surveillance
Monsieur Gilles LAPORTE (*)

(*) Signature précédée de la mention « Bon pour acceptation des fonctions de membre du Conseil de Surveillance ».

123 VENTURE
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 418.628,67 Euros
41, boulevard des capucines - 75002 PARIS
RCS PARIS 432 510 345

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

EN DATE DU 4 NOVEMBRE 2003

L'an deux mille trois
Le 4 novembre 2003
à 9 heures 30

Artificie Confon
O. G.

Les membres du Conseil de Surveillance de la société 123 Venture (ci-après "la Société") se sont réunis au siège social de la Société 41, boulevard des Capucines - 75002 PARIS, sur convocation du Président envoyée par email.

Sont présents ou représentés :

Monsieur Julien VAUTEL, membre et Président du Conseil de Surveillance ;
Monsieur Antoine de ROCHEFORT, membre du Conseil de Surveillance ;
Monsieur Gilles LAPORTE, membre du Conseil de Surveillance ;
Monsieur André MAY, membre du Conseil de Surveillance.

Le Conseil réunissant plus de la moitié de ses membres est ainsi régulièrement composé et apte à délibérer valablement.

Assistent également à la séance

Monsieur Olivier GOY, Président du Directoire

Le secrétariat de la réunion est assuré par Monsieur Olivier GOY.

Le Président rappelle au Conseil de Surveillance qu'il est convoqué sur l'ordre du jour suivant :

- Remise au Conseil de surveillance du rapport sur le Contrôle Interne ;
- Présentation des comptes prévisionnels 2003 et des budgets 2004-2006 ;
- Nomination de Gilles LAPORTE en qualité de Président du Conseil de Surveillance
- Nomination de Julien VAUTEL en qualité de Vice-Président du Conseil de Surveillance

R a

1) **Remise au Conseil de surveillance du rapport sur le Contrôle Interne**

Le contrôleur interne remet au Conseil de surveillance son rapport sur le contrôle interne et commente les résultats de l'audit.

Ce rapport n'appelle aucune observation majeure.

Il est dorénavant prévu de remettre régulièrement ce rapport au Conseil de surveillance.

2) **Présentation des comptes prévisionnels 2003 et des budgets 2004-2006**

Le Directoire a préparé pour le Conseil des comptes prévisionnels 2003 et des budgets 2004-2006 (Documents annexés au présent procès-verbal).

Les comptes prévisionnels 2003 et les budgets 2004-2006 semblent réalistes au Conseil de surveillance et permettent un bon respect des ratios de fonds propres et de trésorerie imposés par la Commission des Opérations de Bourse. Le Conseil décide donc de se réunir à nouveau d'ici la fin de l'année pour adopter ce budget en fonction de la collecte finalement réalisée par le FCPI 123MultiNova II.

3) **Nomination de Gilles LAPORTE en qualité de Président du Conseil de surveillance**

Le Président avait indiqué lors de la réunion du Conseil de Surveillance en date du 2 septembre 2003 qu'il démissionnerait de son poste de Président du Conseil de Surveillance, sitôt la désignation de Monsieur Gilles LAPORTE en qualité de membre du Conseil de Surveillance, décidée par l'Assemblée des actionnaires et qu'il ne conserverait que son poste de membre dudit Conseil.

Par décision de l'Assemblée en date du 16 octobre 2003, Monsieur Gilles LAPORTE a été désigné en qualité de membre du Conseil de Surveillance.

Monsieur Julien VAUTEL indique donc aux membres du Conseil qu'il démissionne de son poste de Président à effet immédiat et qu'il propose au Conseil de Surveillance la désignation de Monsieur Gilles LAPORTE en qualité de Président du Conseil de Surveillance.

Il offre alors la parole aux membres du Conseil de Surveillance.

Après échanges de vues, le Conseil décide à l'unanimité de nommer

Monsieur Gilles LAPORTE
52 rue de la Bienfaisance – 75008 PARIS
de nationalité française

W or 0

en remplacement de Monsieur Julien VAUTEL, démissionnaire et ce pour la durée de son mandat de membre du Conseil de Surveillance.

Monsieur Gilles LAPORTE remercie le Conseil de Surveillance de la confiance qu'il lui témoigne en le désignant à ces fonctions, qu'il accepte.

Il déclare en outre satisfaire à toutes les conditions légales réglementaires et statutaires notamment en ce qui concerne le cumul du nombre de mandats.

4) Nomination de Julien VAUTEL en qualité de Vice-Président du Conseil de surveillance.

Le Nouveau président prend la parole et propose la désignation de Monsieur Julien VAUTEL en qualité de Vice-président du Conseil de Surveillance, *en remplacement de Monsieur André MXX, démissionnaire de son poste de Vice Président.*
Il offre alors la parole aux membres du Conseil de Surveillance.

Après échanges de vues, le Conseil décide à l'unanimité de nommer :

Monsieur Julien VAUTEL
Le Scorpion - 22 allée du bord de l'eau - 75016 PARIS
de nationalité française

Monsieur Julien VAUTEL remercie le Conseil de Surveillance de la confiance qu'il lui témoigne en le désignant à ces fonctions, qu'il accepte.

Il déclare en outre satisfaire à toutes les conditions légales réglementaires et statutaires notamment en ce qui concerne le cumul du nombre de mandats.

*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé conformément à la loi par le Président et un membre du Conseil de Surveillance présents.

Bon pour acceptation des fonctions de Président du Conseil de Surveillance

Bon pour acceptation

Monsieur Gilles LAPORTE (*)

Monsieur Julien VAUTEL (**)

O. G.

Monsieur Olivier GOY
Secrétaire

(*) faire précéder la signature de la mention « Bon pour acceptation des fonctions de Président du Conseil de Surveillance »

(**) faire précéder la signature de la mention « Bon pour acceptation des fonctions de Vice-Président du Conseil de Surveillance »

W U

123VENTURE - BILAN 2003

ACTIF IMMOBILISE	Brut	Amort. Prov.	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2003	31/12/2002
Immobilisations incorporelles	14 953	13 687	1 266	6 266		
Immobilisations corporelles	44 285	27 940	16 345	22 545	418 629	73 629
Immobilisations financières	15 750	-	15 750	20 438	1 735 864	1 735 864
TOTAL (I)	74 988	41 627	33 361	49 249	241 217	84 478
					TOTAL (I)	
ACTIF CIRCULANT						
Stocks					40 000	-
Créances	583 554	-				
Divers	274 000	9 880	573 674	590 569		
Valeurs mobilières de placement	45 000	2 334	271 666	65 989		
Disponibilités		-	45 000	42 965		
COMPTES DE REGULARISATION						
Charges constatées d'avance				39 261		
TOTAL (II)	902 554	12 214	890 340	742 790	642 484	707 562
TOTAL GENERAL	977 542	53 841	923 701	792 039	923 701	792 040
					TOTAL GENERAL	
ACTIF IMMOBILISE						
CAPITAUX PROPRES						
Capital social						73 629
Prime d'émission					418 629	
Réserve légale					1 735 864	
Report à nouveau					-	- 1 044 595
Résultat de l'exercice					-	- 680 420
TOTAL (I)					241 217	84 478
					TOTAL (I)	
AUTRES FONDS PROPRES						
					40 000	-
TOTAL (II)					40 000	-
PROV. POUR RISQUES & CHARGES						
TOTAL (III)						
DETTES						
Emprunts et dettes financières divers					70 650	100 050
Dettes fournisseurs					510 876	454 658
Dettes fiscales et sociales					45 383	137 279
Autres dettes					12 242	12 242
COMPTES DE REGULARISATION						
Produits constatés d'avance					3 333	3 333
TOTAL (IV)					642 484	707 562
TOTAL GENERAL	977 542	53 841	923 701	792 039	923 701	792 040
					TOTAL GENERAL	

123VENTURE - COMPTES DE RESULTAT PREVISIONNELS

	31/01/2001	31/12/2002	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005	31/12/2006
Prod.vend. de services	5 245	652 028	1 188 804	1 724 696	2 204 946	1 959 871
Chiffres d'affaires	5 245	652 028	1 188 804	1 724 696	2 204 946	1 959 871
Reprise / amortis. & provision transfert de charges		11 908	-	-	-	-
Autres produits	9	571	-	-	-	-
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	5 254	664 507	1 188 804	1 724 696	2 204 946	1 959 871
<i>Rétrocessions</i>	-	441 287	776 071	1 101 592	1 371 313	1 132 813
<i>Charges liées à la constitution des Fonds</i>	-	120 000	90 000	120 000	120 000	-
<i>Achats et charges externes</i>	631 454	244 253	298 797	230 515	247 708	255 442
Sous-total autres achats et charges externes	631 454	805 540	1 164 868	1 452 107	1 739 021	1 388 256
Impôt, taxes et versements assimilés	16 950	24 702	10 152	6 350	6 985	7 334
Salaires & Traitements	285 621	371 374	142 600	176 117	194 460	204 183
Charges sociales	114 089	145 164	58 245	71 935	79 427	83 399
Dotation aux amortissements sur immobilisations	10 887	15 741	15 000	13 766	8 000	8 000
Dotation aux provisions sur actif circulant	-	9 880	-	-	-	-
Dotation aux provisions pour risques & charges	11 908	-	-	-	-	-
Autres charges	10 197	1 802	-	-	-	-
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATIONS	1 081 106	1 374 203	1 390 865	1 720 274	2 027 893	1 691 171
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 1 075 852	- 709 696	- 202 061	4 422	177 053	268 700
Produits Financiers	31 116	30 578	15 000	7 805	12 386	23 171
Charges Financières	80	1 134	1 200	1 200	-	-
RESULTAT FINANCIER	31 036	29 444	13 800	6 605	12 386	23 171
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	- 1 044 816	- 680 252	- 188 261	11 027	189 439	291 871
RESULTAT EXCEPTIONNEL	221	168	-	-	-	-
IMPOT SUR LES BENEFICES	-	-	-	-	-	-
BENEFICE OU PERTE	- 1 044 595	- 680 420	- 188 261	11 027	189 439	291 871